**LES GUIDES CITY WONDERS SE REBIFFENT !**

***Communiqué de presse***

Le 18 avril 2017

A Paris, une écrasante majorité de guides-conférenciers, sous le statut d’indépendant, qui travaillent avec l’agence CITY WONDERS font bloc depuis plusieurs mois contre les nouvelles conditions d’exercice de leur métier.

CITY WONDERS est un opérateur de voyage qui organise des visites guidées, outre en France, en Italie ainsi qu’en Angleterre et dont le siège social est situé, optimisation fiscale oblige, en Irlande. Porté par une croissance importante en 2014 et en 2015, CITY WONDERS a recruté un nombre important de guides-conférenciers à Paris. Cependant, à la fin de l’année dernière, l’entreprise a décidé de revoir à la baisse les conditions de travail et la grille tarifaire à compter de la haute saison 2017.

Face à notre refus, la réaction de CITY WONDERS a été violente : la société, pour faire un exemple, a mis fin à sa collaboration avec plusieurs d’entre nous et a recruté de nouveaux guides pour remplacer l’équipe d’origine, celle-là même qui lui a permis d’être si bien noté sur TripAdvisor…

Plus encore, CITY WONDERS faisait travailler jusqu’à récemment au Louvre des personnes non titulaires de la carte professionnelle ainsi que des guides stagiaires au mépris de la législation en vigueur. D’ailleurs, comment une entreprise qui ne possède aucun salarié en France peut-elle avoir recours à des stagiaires, qui plus est pour certains sous statut d’auto-entrepreneur ?

Nous, guides CITY WONDERS, seront en grève **jeudi 3 mai** et nous rassemblerons à partir de **13 h 30** à l’Arc du Carrousel du Louvre pour exiger :

- la rémunération de toute mission d’accompagnement qui s’ajoute à la visite guidée car personne ne peut accepter de travailler gratuitement,

- l’instauration, à prestation égale, d’un tarif unique en lieu et place du système de prime qui prévaut désormais, que nous jugeons non seulement inatteignable mais aléatoire car conditionnée aux avis des clients sur Internet,

- la réintégration de nos collègues déréférencés.

Au-delà du cas de CITY WONDERS, les guides-conférenciers souhaitent alerter le public et les institutions sur l’uberisation du tourisme culturel en France et plus particulièrement sur la précarisation du métier de guide-conférencier.

*Contact : Raphaëlle Froment-Meurice**06.11.22.37.21**/raphaelle.fromentmeurice@gmail.com*

***EMBARGO***